

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an deux mil vingt et un

Le vingt-trois septembre à 19 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SURY PRES LERE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Viguié Pascal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2021.

Présents :

M. Bailly David, Mme Bertheau Sylvie, Mme Blondelet Sylvie, M. Bordu Gérard, Mme Cadete Virginie, M. Castellano Jean-François, M. Duméry Eddy, Mme Frot Patricia, M. Hayez Christian, Mme Lahiré Annie, Mme Marcellot Gyslaine et M. Scoupe Jean-Claude.

Excusés :

M. Deverrewaere Anthony donne pouvoir à M. Viguié Pascal.

Mme Margueritat Nina.

M. Castellano Jean-François a été élu secrétaire.

Conseiller numérique :

M. LEGER Mathieu, conseiller numérique depuis le 1^{er} septembre dernier se présente. Il explique son rôle et distribue les flyers qu'il a préparé et qui seront distribués dans les boîtes aux lettres des administrés. Il donne son emploi du temps avec la répartition de son temps de travail pour les communes partenaires. Il pourra se déplacer chez les administrés si besoin.

Adhésion CNP assurances pour les agents affiliés à l'ircantec.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité par 13 voix pour, d'adhérer à la CNP assurances pour les agents affiliés à l'ircantec pour les risques de maladie ou d'accident. Cette décision est prise suite au contrat à durée déterminée d'un adjoint administratif depuis le 1^{er} septembre 2021. (La commune est déjà adhérente pour ses agents affiliés à la CNRACL.)

Décision modificative n°1.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir un ajustement des crédits budgétaires votés au budget primitif de l'année 2021.

Budget 380, décision modificative n°1 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
FD - 022 - dépenses imprévues	1 500 €	
FD - 739223 - fonds national de péréquation F.P.I.C.		1 500 €
ID - 23 - immobilisations en cours	17 000 €	
ID - 2138 - autres constructions		17 000 €

Mise à disposition d'un local communal.

M. Duméry Eddy ne participe ni à la délibération ni au vote.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité par 12 voix pour, de renouveler la mise à disposition d'un des locaux situé 9 route de Savigny à l'A.P.C.S. (association des propriétaires et des chasseurs de Sury près Léré).

M. BAILLY David est arrivé à 19h30.

Attribution de subventions n°4.

Après délibération, le conseil municipal décide par 13 voix pour et une abstention, de verser :

- 150 euros à l'association des baltringues de la Grande Borne.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité par 14 voix pour, de verser :

- 400 euros à ADMR portage de repas.

Après délibération, le conseil municipal décide par 1 voix pour, 2 abstentions et 11 voix contre de ne pas subventionner l'acquisition de vélos électriques.

Après délibération, le conseil municipal décide par 13 voix pour et 1 voix contre, d'étudier la possibilité de subventionner l'acquisition du permis de conduire en fonction du coefficient familial. Une décision définitive sera prise après étude des modalités lors du prochain conseil.

Syndicat intercommunal d'assainissement de Léré-Sury près Léré :

Monsieur le maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2020. Le syndicat est composé de deux communes et dessert 732 abonnés qui correspond à 1 578 habitants.

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable :

Monsieur le maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020. Le syndicat regroupe 20 communes, distribue de l'eau à 7 323 abonnés.

Renouvellement du bail pour le P.S.P.G. (peloton de surveillance et de protection de la gendarmerie).

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité par 14 voix pour, de renouveler le bail avec la gendarmerie pour le peloton de surveillance et de protection de la gendarmerie.

Espaces verts :

Une dizaine d'arbres seront plantés dans le terrain à côté du ball-trap en bord de Loire. Après étude de la proposition, il est décidé d'accepter celle-ci à condition que les essences des arbres soient compatibles avec le terrain et puissent résister aux crues de Loire.

Repas de aînés :

Après délibération, il est décidé que le repas des aînés aurait lieu au restaurant pour les administrés de plus de 70 ans ayant un pass sanitaire. Voir avec le restaurant « les prés dans le plat » s'il est possible de réunir tout le monde en un seul repas ou s'il faut répartir les personnes sur plusieurs repas. Ceux n'ayant pas de pass sanitaire ou ne souhaitant pas se regrouper pour manger auront la possibilité de venir chercher le repas à emporter.

Questions diverses :

Monsieur le maire fait part des remerciements de l'ADMR aide à la personne, de l'amicale des sapeurs-pompiers de Santranges pour le versement de subvention et du comité des Fêtes de Léré pour le prêt des barrières.

Le ramassage des encombrants s'est très bien passé, beaucoup d'administrés ont fait part de leurs remerciements.

Il y a une nouvelle masseuse-kinésithérapeute Claudie SAUREL depuis le 12 juillet 2021 à la maison de soins de Léré.

Le conseil municipal est informé de la vente pour un euro symbolique au profit de la commune par EDF CNPE de Belleville d'une borne double de recharge de véhicules électriques.

Monsieur le maire propose d'envoyer par mail le compte-rendu de recherche d'Adeline Dollet sur l'église Saint Jean Baptiste de Sury près Léré.

Il demande aux conseillers municipaux qui sont pompiers si nous pouvons ne pas remplacer l'électrode enfant du défibrillateur comme le technicien qui l'entretient nous le stipule. Ils acquiescent.

Plusieurs invitations :

- Rappel de l'invitation de la communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire le 28 septembre à Sury en Vaux dans le cadre politique jeunesse et intercommunalités.
- Invitation au comité de pilotage du site Natura 2000 le 04 octobre à 10h à la Charité sur Loire.
- Assemblée générale de la lyre Léréenne mardi 5 octobre à 18h30.
- Conseil d'école de Léré jeudi 21 octobre à 18h.

Suite à une demande par mail du S.I.R.V.A., voir pour organiser un rendez-vous avec Mme Bertheau et Mme Frot.

Préparation du Sury infos en cours, si vous avez des articles à proposer, n'hésitez pas.

M. Hayez informe que les travaux d'accessibilité de la salle des Fêtes sont en cours.

Mme Cadete remercie M. Bailly de gérer les placements des exposants à chaque marché. Les commerçants sont très satisfaits.

Le spectacle Raynald Halay a lieu samedi 9 octobre. Prochaine réunion de la commission animation lundi 27 septembre à 19h30.

M. Bordu explique qu'il y a du retard dans les travaux de voirie.

M. Castellano informe qu'il faut commander des radios, des piles, des couvertures de survies etc... pour mettre à jour les plans communaux de sauvegarde.

Mme Marcellot signale un problème de signalétique au sol au niveau des feux tricolores. Un adulte en trottinette électrique est très imprudent.

Au niveau de la décharge des déchets verts, il y a de gros trous à boucher avant et après le portail. Mme Marcellot signale de gros trous route de la Loire et route de la Fortay. Concernant ceux situés route de la Fortay, un mail a été envoyé par le maire au Sivom Loire et Canal.

Mme Blondelet demande la date du marché de Noël. Il aura lieu dimanche 12 décembre à la halle. Elle recherche des pommes de pin. Il manque deux containers poubelle au P.S.P.G.

Mme Frot demande des nouvelles du dossier de Mme Morand rue du Puits Mardelon. Monsieur le maire répond que le dossier est en cours, la propriétaire a désormais trois mois pour répondre.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire
Pascal VIGUIE



